



ÉDITO du Président

Le 13 octobre 2016, le Conseil d'Administration de l'Office a examiné en séance, les orientations budgétaires pour l'année 2017.

La première dépense en volume est constituée des remboursements de la dette (intérêt + capital), dette qui a servi à financer les opérations neuves et les réhabilitations. Elle représente 1/3 des dépenses.

Or grâce à une gestion rigoureuse du financement des opérations et aussi du fait de la baisse des taux des emprunts, le coût de la dette diminue.

La deuxième dépense concerne l'entretien du patrimoine : 20 % des recettes y sont consacrées.

Viennent ensuite les frais de personnel (17 %), la TFPB (13 %) et les frais divers de gestion (9 %) : ces 4 postes demeurent constants en part relative.

Globalement, l'ensemble des dépenses de l'office devrait baisser d'environ 1% pour s'établir à 44,5 millions d'Euros.

Parallèlement, les recettes provenant des loyers des logements, commerces et garages progressent de 1,8 % du fait des nombreuses mises en location de programmes neufs tant en 2016 qu'en 2017, alors qu'il n'y a pas eu de hausse généralisée des loyers en 2016.

Ainsi, avec une légère baisse des dépenses et une hausse des recettes locatives, il n'y a pas besoin d'une augmentation générale des loyers en 2017.

Pour la deuxième année consécutive, les loyers* n'augmenteront pas en 2017.

Gérard Sourisseau
Président d'Habitat Eurélien

* Sauf ACL en cours.



ACTUALITÉS

NOUVEAU SITE INTERNET UN OUTIL INTERACTIF AU SERVICE DES LOCATAIRES

En vous connectant sur www.habitat-eurelien.fr, vous accédez désormais au nouveau site internet de l'office. Grande nouveauté, vous y trouvez un espace locataire sur lequel vous devez vous connecter via un identifiant et un mot de passe que vous aurez créé au préalable. Une fois connecté, vous pouvez payer en ligne, consultez vos opérations, déposer une demande de logement ou effectuer une réclamation.

Une carte interactive permet aussi de situer les logements du parc Habitat Eurélien dans tout le département www.habitat-eurelien.fr



DÉMÉNAGEMENT

VOUS QUITTEZ BIENTÔT VOTRE LOGEMENT : PENSEZ À LA VISITE CONSEIL

Pourquoi cette visite est-elle incontournable ? La visite conseil permet d'anticiper les travaux et donc de limiter la facture au moment de l'état des lieux sortant. Un gestionnaire technique d'Habitat Eurélien se déplace gratuitement et évalue avec vous les éventuels travaux de réparations à réaliser avant votre état des lieux. Vous évitez ainsi les mauvaises surprises et vous préparez votre départ sereinement.

LES POINTS À VÉRIFIER AVANT L'ÉTAT DES LIEUX :

- ✓ Être en possession de toutes les clés liées à l'appartement (porte de hall, boîte aux lettres, caves...).
- ✓ Vérifier le bon fonctionnement des serrures.
- ✓ S'assurer du bon état général du logement.
- ✓ Remplacer si besoin le papier peint et effectuer des raccords de peinture.
- ✓ Nettoyer les bouches de ventilation.
- ✓ Lessiver les papiers peints, peinture et plafonds.
- ✓ Nettoyer les fenêtres et menuiseries.
- ✓ Vider et nettoyer les annexes (cave, balcon, grenier, jardin, ...)
- ✓ Tailler et élaguer les arbres du jardin individuel, ...

VOS INTERLOCUTEURS

COMMENT JOINDRE LES SERVICES D'HABITAT EURÉLIEN :

Un seul numéro de téléphone : 02 37 91 72 49 • Office Public de l'Habitat d'Eure-et-Loir
 6, rue Jean Perrin • 28300 Mainvilliers • ☎ 02 37 91 08 75 ✉ contact@habitat-eurelien.fr

HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 13h30 à 17h30 • vendredi 16h30

ADRESSE POSTALE : BP 379 • 28007 Chartres cedex



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE...

Le chantier numérique mené, d'une part par le Conseil départemental via Eure-et-Loir Numérique et d'autre part, par Chartres Métropole sous l'entité CM'IN, est en cours. Les deux entités se partagent le territoire et notamment les communes sur lesquelles sont implantées nos logements pour favoriser l'accès au numérique à tous les foyers. Explications.

Pour le moment, seuls 300 locataires des communes de Hanches, Épernon, Maintenon, Droué-sur-Drouette et Saint-Remy-sur-Avre peuvent accéder au réseau fibré mis en place par Eure-et-Loir Numérique. Mais encore un peu de patience, d'ici 2020, 1723 logements sur les 32 communes concernées par Eure-et-Loir Numérique et 3692 logements inclus dans les 14 communes gérées par CM'IN seront fibrées d'ici 2020.

Les premiers logements câblés par CM'IN, le seront dès 2017 sur la rue de Bruxelles et la Résidence des Bé-

guines à Lucé, soit 883 logements.

Les autres logements devront attendre au delà de 2020 si les communes dans lesquelles ils sont situés sont éligibles à la fibre.

Cette opération est entièrement prise en charge gratuitement par les deux structures et répond à la loi de modernisation de l'économie.

Chaque locataire, une fois la fibre installée, devra contacter un opérateur pour pouvoir bénéficier de ce service dans son forfait et obtenir une qualité de service optimisée.

➔ LES COMMUNES CONCERNÉES PAR CM'IN D'ICI 2020

- Barjouville,
- Dammarie,
- Dangers,
- Fresnay-le-Comte,
- Lucé,
- Luisant,
- Thivars.

➔ LES COMMUNES CONCERNÉES PAR EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE D'ICI 2020

- Anet,
- Ardelles,
- Auneau,
- Brezolles,
- Brunelles,
- Châteauneuf-en-Thymerais,
- Chaudon,
- La Chaussée d'Ivry,
- Coudray-au-Perche,
- Droué-sur-Drouette,
- Épernon,
- Favières,
- Friaize,
- Le Gué de Longroi,
- Hanches,
- Illiers-Combray,
- Janville,
- Levainville,
- Luray,
- Maintenon,
- Nogent-le-Roi,
- Orgères-en-Beauce,
- Saint-Denis-les-Ponts,
- Saint-Lubin-des-Joncherêts,
- Saint-Piat,
- Saint-Remy-sur-Avre,
- Saint-Sauveur Marville,
- Senonches,
- Souancé-au-Perche,
- Terminiers,
- Thimert-Gâtelle,
- Toury.

ENQUÊTE DE SATISFACTION



L'Union sociale pour l'Habitat de la Région Centre-Val de Loire lance une grande enquête de satisfaction sur les logements et la qualité de service et d'écoute de votre office HLM. En tant que locataire d'Habitat Eurélien, vous serez contacté par le cabinet d'étude Règle de Trois dans le courant des mois de décembre et de janvier.

Prenez-le temps d'y répondre, merci.

Vous avez des questions ? Selon votre lieu de résidence, n'hésitez pas à contacter

- Eure-et-Loir Numérique au **02 37 88 08 74** ou www.numerique28.fr/contact/
- CM'IN au **02 34 40 10 00** [http://www.cmin.fr/](http://www.cmin.fr/contact@cmin.fr)
contact@cmin.fr

RÉNOVATIONS



CLÉVILLIERS

Réhabilitation de 10 pavillons du clos Charles Peguy.

Isolation des façades et des combles - remplacement des huisseries extérieures - transformation du mode de chauffage : passage au gaz naturel (chauffage et eau chaude) au lieu de l'électricité.

Nouveau DPE : C (ancien G).



LUCÉ

Rue Flandres Dunkerque.
Réhabilitation complète de 26 logements collectifs.

transformation du mode de chauffage : passage au gaz naturel (chauffage et eau chaude sanitaire) au lieu de l'électricité.

Nouveau DPE : B (ancien D).

Durée : 7 mois.



SENONCHES

Rue du Maréchal Leclerc.
50 logements individuels.

isolation des façades et des combles
Nouveau DPE : E (ancien F).



DANGEAU

Rue des Champarts.
5 logements individuels.

Isolation des façades, remplacement des menuiseries extérieures, isolation des combles, création d'une installation de chauffage centrale avec une pompe à chaleur et production de l'eau chaude par ballon thermodynamique.

Nouveau DPE : B (ancien E).

DERNIÈRES LIVRAISONS



SAINVILLE

Restructuration d'une ancienne maison en 4 logements (T2), aménagement d'un musée et d'un logement annexe.

Livraison : mars.



THIVARS

12 logements collectifs et 2 individuels, une maison médicale et un commerce.

Livraison : septembre.



AUTHON-DU-PERCHE

Livraison de 6 logements individuels « Les Euréliales ».

Livraison : mai.



LÈVES

59 logements collectifs en VEFA
Livraison : juillet.



THIRON GARDAIS

Livraison de 5 logements + 5 cabinets médicaux.

Livraison : avril.